19.9% en 1971, ont accru leurs créances de 8.1% en 1972. Cependant, leur part du crédit total à la consommation a continué à diminuer, tombant de 24.4% en 1970 à 17.9% en 1972. Pour ce qui est des caisses d'épargne et de crédit et des caisses populaires, leur part est montée à 13.5% à la fin de 1972, leurs créances actives ayant augmenté de 18.3% par rapport à 1971. Au cours de la même période, le crédit des magasins de détail, le crédit des services publics et les créances des autres émetteurs de cartes de crédit ont augmenté du point de vue des montants actifs, mais leur part des créances du crédit total à la consommation est restée inchangée.

Crédit au détail. Le crédit au détail représente la valeur des comptes en souffrance dans les livres des détaillants canadiens, y compris dans ceux des grands magasins et de leurs sociétés de crédit par acceptation «captives», après rectification pour exclure les comptes de crédit à des fins autres que de consommation. En 1972, le total des créances du crédit au détail a augmenté de 10.1%, soit un peu moins que les ventes au détail qui se sont accrues de 10.7% pendant la même période (tableau 17.43). Les grands magasins, qui détenaient 46.2% du crédit au détail en fin d'année, ont contribué dans une proportion de 9.1% à l'augmentation des créances actives au cours de 1972 (alors que leurs ventes se sont accrues de 15.3%). Les créances des magasins de meubles, téléviseurs, radios et appareils ont augmenté pour la seconde année consécutive, atteignant 186.6 millions de dollars, par suite d'une forte augmentation de 16.6% en 1972. Toutefois, dans l'ensemble, la proportion du crédit à la consommation détenue par les magasins de détail a continué à diminuer régulièrement pour s'établir à 12.0% à la fin de 1972, en dépit d'une forte augmentation des comptes à recouvrir des marchands de combustibles, des magasins de vêtements pour hommmes, des épiceries et du groupe des produits de l'automobile.

## 17.5 Coopératives

Le chiffre d'affaires des coopératives canadiennes a augmenté en 1970 pour la première fois depuis 1967 à la suite du rétablissement des exportations de grains qui s'étaient effondrées au cours des deux années précédentes et avaient annulé les gains dans la plupart des autres secteurs. Les recettes brutes se sont élevées à 2,179 millions de dollars, soit un gain de 87 millions ou d'environ 4%. La répartition des recettes entre les quatre grands secteurs se présente comme suit: ventes de produits agricoles 1,354.3 millions de dollars, soit une augmentation de 10%; ventes de marchandises et fournitures 748.8 millions, soit une augmentation de 3%; recettes provenant des services (camionnage, entreposage frigorifique, nettoyage des graines, etc.) 59.9 millions, soit une baisse de 10%; et rentrées diverses (loyers, intérêts, dividendes, etc.) 16.2 millions, soit à peu près le même montant que l'année précédente.

Les coopératives commerciales (par opposition aux coopératives non commerciales telles que les associations communautaires, sportives, etc.) sont classées selon leur fonction principale en quatre grands groupes: coopératives de vente et d'achat (de loin les plus nombreuses), coopératives de services, coopératives de pêcheurs et coopératives de gros. Les trois premiers groupes constituent ce qu'on appelle les coopératives «locales» car elles traitent directement avec les membres; les coopératives de gros, comme leur nom l'indique, s'occupent des opérations de gros pour le compte des entreprises locales. Les recettes des coopératives de gros sont généralement séparées de celles des coopératives locales car la majorité de leurs ventes font double compte avec celles des coopératives locales. L'actif de ces dernières, évalué à 1,240.9 millions de dollars, représentait une baisse pour l'année, la diminution des stocks de grains des Prairies ayant neutralisé les augmentations enregistrées dans les autres secteurs. Le nombre des coopératives commerciales à augmenté en 1970 pour la première fois depuis bien des années, le Québec et l'Alberta venaient en tête pour le nombre de nouvelles coopératives, surtout dans le groupe des services. Les coopératives comptaient 1,735,000 membres en 1970, soit une augmentation de 45,000 environ par rapport à l'année précédente. Toutes les provinces ont contribué à l'augmentation à l'exception de l'Ontario.

Le chiffre d'affaires total des coopératives de vente et d'achat en 1970 s'est accru de 78.8 millions de dollars ou de 4% (tableau 17.44), les ventes de produits agricoles, les ventes de fournitures, les recettes provenant des services et les autres rentrées ayant toutes augmenté. Du point de vue géographique, seules les coopératives du Nouveau-Brunswick et les coopératives interprovinciales ont enregistré une baisse pour l'année. L'actif des coopératives de vente et d'achat a diminué de 25 millions de dollars en raison de la diminution des stocks de grains et de la réduction des investissements en immobilisations et en matériel. Le nombre des coopératives a encore diminué en 1970, comme les années précédentes. Par contre, le nombre